



**Syndicat des travailleuses et des travailleurs étudiants
et postdoctoraux de l'Université Laval (STEP)**

Procès-verbal – Assemblée générale d'hiver 2022

Mercredi 23 mars 2022, 18h00

À distance - En ligne via Zoom

Présences

Noms		
Membres du comité exécutif	<ul style="list-style-type: none"> - Albert Le Grand Amba Mballa - Azé Kerte Amoulgam - Fatou Dia - Cynthia Mbuya-Bienge 	<ul style="list-style-type: none"> - Mathilde Kuitche - Vincent C. Gomez - Juliette Godbout-Laurin - Ammon Lilyane Djouldé
Membres	<ul style="list-style-type: none"> - Jean-Paul Muteba Mujinga - François T-H - Thouraya Kallel - Guillaume Lessard - Jeannie Côté - Adeline Medjane - Julien Fréchette - Élodie Massa - Évelyn Dionne - Chris Emmanuel Tchatchouang - Abdoul Raouf Wendyam 	<ul style="list-style-type: none"> - Junior Sagne - Marie Dumollard - Raphaëlle Bouchard - Steven Therrien - Virginie Drolet-Labelle - Thierno Habib Barry - Yasmine Lamri - Yefagafie Ismael Silue - Joanna Mbuya Mutombo - Lucie Ngabusi Sapa - Raymon Dassi - Liya Zhang
Personnes invitées	<ul style="list-style-type: none"> - Patrice Cyrille Ahehehinnou 	<ul style="list-style-type: none"> - Christopher-Troy Cagelet
Présidium	<ul style="list-style-type: none"> - Nicolas Pouliot 	

Ordre du Jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Présidence et secrétaire
3. Présentation des invité-e-s et des personnes observatrices
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal du 10 novembre 2021
6. Rapport du Conseil exécutif (Suivi du plan d'action)
 - 6.1 Affaires financières
7. Élections partielles du Conseil exécutif
 - 7.1 Présidence
 - 7.2 Trésorerie
 - 7.3 Vice présidence aux communications
 - 7.4 Vice-présidence aux affaires externes
8. Élection des personnes déléguées
9. Élection des membres des comités statutaires
 - 9.1 Comité féminisme
 - 9.2 Comité des travailleurs.euse.s étranger.ère.s
 - 9.3 Comité de santé et sécurité
 - 9.4 Comité de révision des statuts
 - 9.5 Comité des bourses de soutien
10. Rapport des comités statutaires
 - 10.1 Comité féminisme
 - 10.2 Comité des travailleurs.euse.s étranger.ère.s
 - 10.3 Comité de santé et sécurité
11. Affaires diverses
12. Clôture de l'assemblée

1. Ouverture de l'assemblée

Albert Amba Mballa constate le quorum à 18h10 et déclare l'assemblée ouverte. La proposition est appuyée par Vincent C. Gomez.

2. Présidium et secrétariat

Albert Amba Mballa propose, appuyé par Jeannie Côté, de nommer Nicolas Pouliot comme présidente d'assemblée et Cynthia Mbuya-Bienge comme secrétaire d'assemblée.

La proposition AGH-220323-2 est adoptée à l'unanimité.

- Nicolas Pouliot explique brièvement le déroulement de l'assemblée qui reposera sur l'application du Code Morin. Il explique que tout ce qui est écrit dans la conversation de la plateforme Zoom ne sera pas consigné au procès-verbal et que les prises de parole doivent se faire de manière orale en levant la main virtuelle sur Zoom.
- Aucune question n'est posée par l'audience.

3. Présentation des invité-e-s et des personnes observatrices

- Albert Amba Mballa présente les personnes invitées. Il s'agit des employés du STEP, Patrice Cyrille Ahehehinnou, coordinateur du STEP et Christopher-Troy Cagelet, conseiller en relations de travail.
- Personne ne s'oppose à la présence des personnes observatrices.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

- Nicolas Pouliot présente chaque point de l'ordre du jour tel qu'envoyé par courriel.
- Dominique Beaulieu souhaite rajouter un point avant le point 11 d'affaires diverses nommé Prise de position sur l'application de la loi 101 au CÉGEP. Il explique que plusieurs syndicats de professeurs au CÉGEP ont pris position en faveur de l'application de cette loi et que même si nous ne sommes pas dans un CÉGEP, il estime que se serait approprié de suivre le mouvement, car l'Université Laval est une université francophone.

Dominique Beaulieu propose, appuyé par Julien Fréchette, de rajouter un point avant le point 11 d'affaires diverses nommé Prise de position sur l'application de la loi 101 au CÉGEP.

La proposition AGA-220323 - 4 fait l'objet d'une demande de vote par Juliette Godbout-Laurin.

- Suite au vote, la proposition est adoptée à la majorité simple (42,9% des votes) versus les votes contre à 32,1% et les abstentions à 25%.

Jeannie Côté propose, appuyé par Ammon Lilyane Djouldé, d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

La proposition AGH-220323-4.1 est adoptée à l'unanimité.

- L'ordre du jour modifié utilisé au cours de l'AG d'hiver 2022 se trouve en Annexe A.

5. Adoption du procès-verbal du 10 novembre 2021

Vincent C. Gomez propose, appuyé par Azé Kerté Amoulgam, d'adopter le PV_AGA_211110 tel qu'envoyé aux membres.

La proposition AGH-220323-5 est adoptée à l'unanimité.

- Le procès-verbal du 10 novembre 2021 avait été envoyé à tous les membres dans le courriel de convocation de l'assemblée générale.
- Aucune modification n'est apportée au procès-verbal du 10 novembre 2021.

6. Rapport du Conseil exécutif

6.1 Suivi du plan d'action

- Albert Amba Mballa, président actuel du STEP, fait le rapport d'activité du conseil exécutif depuis la dernière AG d'hiver 2021. Il explique que par rapport à la défense des intérêts des membres, le STEP n'a pas reçu de nouveaux griefs, mais que nous comptons actuellement deux griefs actifs dont l'un est en cours de règlement. Il explique aussi qu'il y a un problème de sous-déclaration des griefs de la part des étudiant.e.s. Cependant, notre conseiller reçoit de nombreux courriels en lien avec l'interprétation de la convention ou l'analyse des situations rencontrées par nos membres.
- Il y a aussi un dossier sur l'application de la Loi sur l'équité salariale pour les stagiaires postdoctoraux. La CNESST avait rendu un jugement qui reconnaissait que ces stagiaires ne sont pas principalement des étudiants, mais des travailleurs au sens de la Loi sur l'équité salariale. L'employeur a fait appel au niveau du tribunal administratif du travail.
- La convention collective de nos stagiaires arrive à échéance le 31 août 2023. Le STEP va devoir se mobiliser pour préparer cette négociation.
- Au niveau de la représentation, le CE a travaillé à la participation au Congrès national de l'AFPC 2022 en ligne. Nous avons soumis 6 résolutions au comité pré-congrès. Nous attendons de voir si les résolutions auront des motions d'adoption ou de rejet. Nous avons aussi pris part à des rencontres préparatoires du congrès.

Nous aurons 7 représentants délégués au Congrès national. Dans les prochains mois, nous travaillerons à préparer leur participation au Congrès. Nous avons aussi pris part à la conférence nationale des groupes d'équité.

6.2. Affaires financières

- Le CE avait reçu un mandat de placer 200k \$ à l'AG d'automne 2021. En réponse à ce mandat, il a consulté 2 conseillères de placements et a effectué un placement garanti de 200k à un taux fixe de 0.75% pour une durée d'un 1 an dans un véhicule de placement responsable.
- Selon les conseillères en placement, un placement de 5 ans à la période actuelle n'était pas favorable en raison de la volatilité du marché. L'investissement du STEP est quand même gagnant puisque qu'on a triplé l'intérêt que l'on faisait.
- Le STEP possède encore une encaisse importante (environ 290K \$) qui permet de répondre à nos opérations courantes et d'y conserver une latitude importante. Un second mandat de placement permettrait au STEP de diversifier son portefeuille, d'avoir des intérêts à des échéances différentes et à des taux différents ce qui permettrait de maintenir notre santé financière favorable.

Juliette Godbout-Laurin propose, appuyé par Cynthia Mbuya de donner le mandat suivant au trésorier du STEP :

- A. Que le Trésorier consulte au minimum 1 professionnel.le en placements financiers.
- B. Que le Trésorier effectue un placement à capital garanti d'un maximum de 150k \$, avec un terme maximal de 5 ans.
- C. Le véhicule de placement devra respecter les normes ESG (Environnement, Social, Gouvernance).
- D. La décision de placement devra être approuvée par le conseil exécutif du STEP.

La proposition AGH-220323-6.2 est adoptée à l'unanimité.

7. Élections partielles du Conseil exécutif

- Nicolas Pouliot explique la procédure d'élection. Les élections auront lieu pour chaque poste un à la suite de l'autre. Chaque exécutant.e actuel.le présente les principales tâches de son poste. La période de mise en candidature et d'élection se fait par poste à la suite de la présentation dudit poste. Chaque candidat.e se présente et explique pourquoi il/ elle veut occuper le poste. Si un.e seul.e candidat.e se propose à un poste, celui-ci ou celle-ci est élu.e par acclamation à moins d'une demande de vote par l'assemblée. Si plus d'une personne se présente pour un poste, il y a automatiquement des élections et l'assemblée sera amenée à voter.

7.1 Présidence

- Albert Amba Mballa présente le poste et les principales tâches de la présidence du STEP.

Albert Amba Mballa propose la candidature de Cynthia Mbuya au poste de présidence du STEP. Celle-ci accepte la nomination. Cynthia Mbuya est élue par acclamation à la présidence.

La proposition AGH-220323-7.1 est adoptée à l'unanimité.

- Aucune autre candidature n'est soumise.

7.2 Trésorerie

- Azé Kerté Amoulgam présente le poste et les principales tâches de la trésorerie du STEP.

Albert Amba Mballa propose la candidature d'Azé Kerté Amoulgam au poste de trésorier du STEP. Celui-ci accepte la nomination. Azé Kerté Amoulgam est élu par acclamation à la trésorerie.

La proposition AGH-220323-7.2 est adoptée à l'unanimité.

- Aucune autre candidature n'est soumise.

7.3 Vice-Présidence aux communications

- Fatou Dia présente le poste et les principales tâches de la vice-présidence aux communications du STEP.

Mathilde Kuitché propose la candidature de Fatou Dia au poste de vice-présidence aux communications. Celle-ci accepte la nomination. Fatou Dia est élue par acclamation à la vice-présidence aux communications.

La proposition AGH-220323-7.3 est adoptée à l'unanimité.

- Aucune autre candidature n'est soumise.

7.4 Vice-Présidence aux affaires externes

- Juliette Godbout-Laurin présente le poste et les principales tâches de la vice-présidence aux affaires externes du STEP.

Cynthia Mbuya propose la candidature de Juliette Godbout-Laurin au poste de vice-présidence aux affaires externes. Celle-ci accepte la nomination. Juliette Godbout-Laurin est élue par acclamation à la vice-présidence aux affaires externes.

La proposition AGH-220323-7.4 est adoptée à l'unanimité.

- Aucune autre candidature n'est soumise.

8. Élection des personnes déléguées

- Mathilde Kuitché explique le rôle des délégués et invite les personnes intéressées à poser leur candidature. Il peut y avoir jusqu'à deux (2) délégués dans chaque département. Elle explique que pour la faculté des sciences de l'administration, de théologie et de sciences et génie, le département des relations industrielles sont complet.
- Julien Fréchette se demande concrètement comment les délégué.e.s agissent au sein des facultés/ départements surtout considérant le contexte d'étude à distance. Mathilde explique qu'il y a des réunions organisées entre les délégué.e.s et la vice-présidence auxiliaires pour discuter des différentes problématiques dans les facultés. La personne déléguée peut autant avoir des contacts informels que formels avec les membres pour sonder leurs différentes situations. Avant la pandémie, le STEP donnait des moyens aux personnes déléguées de s'identifier dans leurs facultés/ départements.

Mathilde Kuitché propose la candidature de Julien Fréchette comme déléguée à la faculté des sciences sociales. La candidature est acceptée.

Jean-Paul Muteba propose sa candidature, appuyée par Vincent C. Gomez comme délégué à la faculté des sciences de l'éducation. La candidature est acceptée.

Chris Emmanuel Tchatchouang propose sa candidature, appuyée par Azé Amougam comme délégué à la faculté des sciences de l'administration. La candidature est acceptée.

Julien Fréchette, Jean-Paul Muteba et Chris Emmanuel Tchatchouang sont élus par acclamation comme déléguées syndicales.

La proposition AGH-220323-8 est adoptée à l'unanimité.

9. Élection des membres des comités statutaires

- Cynthia Mbuya explique brièvement le fonctionnement des comités statutaires. Les élections sont faites en bloc par comité pour les membres qui n'avaient pas été élus en AG d'automne.

9.1 Comité féminisme

- Le comité compte quatre (4) membres ayant été élus à l'AG d'automne 2021 : Élise Boily, Allyson Dalpé, Julien Fréchette et Hatem Laroussi.
- Il y a une nouvelle membre à élire soit Émilie Gervais et le comité pourrait accueillir deux autres membres.
- Aucune personne ne pose sa candidature.

Émilie Gervais est élue par acclamation sur le comité féminisme du STEP.

La proposition AGH-220323-9.1 est adoptée à l'unanimité.

9.2 Comité des travailleurs.euse.s étranger.ère.s

- Le comité compte quatre (4) membres ayant été élus à l'AG d'automne 2021 : Olivier Tsiakaka , Yakhara Gassama, Ndeye-Binta Keita, Soumaila Kanga Ide et Joanna Malaika Mutombo.
- Le comité pourrait accueillir deux autres membres.
- Aucune personne ne pose sa candidature.

9.3 Comité de santé et sécurité

- Le comité compte sept (7) membres ayant été élus à l'AG d'automne 2021 : Thouraya Kallel, Cynthia Ouedraogo , Chris-Emmanuel Tchatchouang-Wanko, Savannah Fournier-Paradis, Philippe Jolin-Morin, Laurence Blais, Armande-Rokia Salahou
- Le comité serait présentement complet, mais Thouraya Kallel laisse savoir que certains membres ne se sont pas présentés depuis quelques rencontres. Ainsi, des candidatures pourraient être acceptées.
- Aucune personne ne pose sa candidature.

9.4 Comité ad hoc de révision des statuts

- Cynthia Mbuya explique le mandat et les différentes tâches associés au comité de révision des statuts qui sera composé du secrétariat général et de deux (2) membres hors CE. Il s'agit d'un contrat libéré à hauteur de 15 heures dont le reste des heures seront bénévoles.

- Des questions sont posées quant au fonctionnement du comité. Celui-ci se réunit environ quatre (4) fois pendant la période entre mai et septembre 2022. Une première réunion permettra de former les membres et une servira à compiler tous les commentaires. Il y aura aussi au moins une rencontre de suivi.

Vincent C. Gomez propose Jean-Paul Muteba pour faire partie du comité ad hoc de révision des Statuts du STEP. Celui-ci accepte la mise en candidature.

Vincent C. Gomez propose Thouraya Kallel pour faire partie du comité ad hoc de révision des Statuts du STEP. Celle-ci accepte la mise en candidature.

Azé Kerté Amoulgam propose Dominique Beaulieu pour faire partie du comité ad hoc de révision des Statuts du STEP. Celui-ci accepte la mise en candidature.

Albert Amba Mballe propose Jeannie Côté pour faire partie du comité ad hoc de révision des Statuts du STEP. Celle-ci refuse la mise en candidature.

Mathilde Kuitché propose Albert Amba Mballe pour faire partie du comité ad hoc de révision des Statuts du STEP. Celui-ci refuse la mise en candidature.

- Il y a trois candidats qui se sont proposés pour deux postes. Il y aura donc des élections. Chaque candidat se présente ainsi que ses motivations à se joindre au comité.
- Azé Amoulgam propose que les trois (3) candidat.e.s qui se sont présenté.e.s soient élu.e.s sur le comité de révision des bourses. Après débat sur l'interprétation de la composition du comité, il est convenu que les trois (3) candidat.e.s pourraient être conservé.e.s s'il n'y a aucune opposition de l'assemblée. Aucune personne ne s'oppose à ce changement. Aucune demande de vote n'est demandée soit pour l'un des candidat.e.s ou pour l'ensemble des candidatures.

Jean-Paul Muteba, Thouraya Kallel et Dominique Beaulieu sont élus par acclamation au comité de Révision des statuts.

La proposition AGH-220323-9.4 est adoptée à l'unanimité.

9.5 Comité ad hoc des bourses de soutien

- Cynthia Mbuya présente les grandes lignes de la bourse de précarité ainsi que les principales fonctions du comité d'évaluation. Ismael Silue se demande s'il y a un lien entre la bourse du STEP et celle de l'AELIES. Julien Fréchette se demande s'il y a des critères bien définis pour évaluer les demandes et si le CE a une idée de

combien de demandes seront reçues. Evelyn Dionne se demande s'il ne serait pas possible d'aller voir le BBAF pour savoir sur quels critères ils se basent pour l'évaluation de leurs demandes et rappelle que les membres de ce comité devraient signer des ententes de confidentialité comme ils auront accès à des informations personnelles des membres. Pour clarification, les deux bourses sont indépendantes bien qu'elles aient la même mission soit de venir en aide aux étudiants en situation de précarité. Ensuite, le STEP a déjà rencontré le BBAF à plusieurs reprises pour savoir comment ils fonctionnaient avec leurs bourses de précarité et pour avoir des conseils sur la manière la plus efficace de les gérer. Le CE ne peut pas estimer un nombre de candidatures puisqu'il s'agit de la première édition de cette bourse. Finalement, les membres signeront effectivement des ententes de confidentialité et les candidatures seront anonymisées pour limiter les possibilités de biais.

Azé Amoulgam propose Julien Fréchette pour faire partie du comité ad hoc des bourses de soutien. Celui-ci refuse la mise en candidature.

Chris Emmanuel Tchatchouang se propose, appuyé par Julien Fréchette pour faire partie du comité ad hoc des bourses de soutien. Celui-ci refuse la mise en candidature.

Azé Kerté Amoulgam propose Élodie Massa pour faire partie du comité ad hoc des bourses de soutien. Celle-ci refuse la mise en candidature.

Chris Emmanuel Tchatchouang est élu par acclamation sur le comité des bourses de soutien du STEP.

La proposition AGH-220323-9.5 est adoptée à l'unanimité.

10. Rapport des comités statutaires

10.1 Comité féminisme

Julien Fréchette présente les activités et budget du comité féminisme. Les activités du comité se trouvent en Annexe B. Le budget des libérations dépensées du 1er septembre jusqu'en date du 23 mars étaient de 526,43\$ et celui des activités ou projets de 133,33\$ (paiement pour le graphiste de la page Facebook) pour un total de 659,76\$. Il faut savoir que le comité est composé exclusivement de nouveaux membres qui sont en poste depuis environ 6 mois.

10.2 Comité des travailleurs.euse.s étranger.ère.s

Cynthia Mbuya présente les activités et le budget du comité TTEE. Les activités du comité se trouvent en Annexe C. Le budget de libérations des membres est de 292,07\$ du 1er septembre 2020 jusqu'en date du 24 mars 2022 et celui des activités ou projets de 133,33\$ (paiement pour le graphiste de la page Facebook) pour un total de 425,40\$. Il faut savoir que le comité est composé exclusivement de nouveaux membres qui sont en poste depuis environ 6 mois.

10.3 Comité de santé et sécurité

Thouraya Kallel présente les activités et le budget du comité SST. Les activités du comité se trouvent en Annexe D. Le budget de libérations des membres et de la préparation des activités de formation est de 833,73\$ du 1er septembre 2020 jusqu'en date du 23 mars 2022 et celui des activités ou projets de 133,33\$ (paiement pour le graphiste de la page Facebook) pour un total de 967,06\$. Il faut savoir que le comité est composé de nouveaux membres qui sont en poste depuis environ 6 mois.

11. Prise de position sur l'application de la loi 101 dans les CÉGEP

- Dominique Beaulieu est la loi linguistique de la province de Québec qui obligeait les francophones et les personnes issues de pays francophones à fréquenter l'école primaire et secondaire en français. Il y a un présentement un débat pour inclure les CÉGEP dans la loi 101. Il y a des syndicats de CÉGEP qui ont déjà voté pour l'extension de la loi 101 et il croit que le STEP devrait se joindre à eux même si on n'est pas un CÉGEP, car l'Université Laval est une université francophone.

Dominique Beaulieu propose, appuyé par Vincent C. Gomez, que le STEP prenne position en faveur de l'application de la loi 101 au CÉGEP.

La proposition AGH-220323-11 n'est pas adoptée suite à une constatation du quorum. Elle pourra être reportée à une prochaine assemblée.

- Jean-Paul Muteba se demande si le débat ne pourrait pas être reporté, car il estime que c'est une question trop complexe pour être discutée dans le temps qui est imparti. Evelyn Dionne mentionne que ce débat peut être très polarisant dans le contexte québécois et qu'il doit être pris avec une attention particulière. Toutefois, il faut faire attention à la cohérence de nos propositions par rapport à ce que le STEP représente. En effet, le STEP représente des membres dont on a une obligation égale de défendre le droit de travailler en anglais notamment les stagiaires postdoctoraux. Ismael Silue abonde dans le même sens en disant que le STEP représente une communauté cosmopolite. Ainsi, il se demande de l'impact qu'une telle prise de décision publique pourrait avoir pour le STEP et ses membres. Thouraya Kallel appuierait la proposition, car elle estime que le CÉGEP nous prépare à l'université et au monde du travail et qu'il faudrait y encourager le français.
- Cynthia Mbuya fait la demande de la question préalable, c'est-à-dire qu'on demande aux membres s'ils sont prêts ou non à voter sur la proposition. Le vote sur la question préalable doit passer au $\frac{2}{3}$ des voix. Sur 18 répondants, il y en a 11 pour et 7 contre. La question préalable n'est donc pas adoptée et la discussion de la proposition peut se poursuivre.

- Cynthia Mbuya demande la constatation du quorum. La présidence constate que le quorum n'est plus atteint (20 membres) ce qui met fin à la rencontre.

12. Affaires diverses

12.1. Remerciements

- Point non abordé.

13. Clôture de l'assemblée

- L'assemblée générale du 23 mars 2022 se termine à 20h58.

Annexes

Annexe A : Ordre du Jour modifié_220323

Ordre du Jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Présidence et secrétaire
3. Présentation des invité-e-s et des personnes observatrices
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal du 10 novembre 2021
6. Rapport du Conseil exécutif (Suivi du plan d'action)
 - 6.1 Affaires financières
7. Élections partielles du Conseil exécutif
 - 7.1 Présidence
 - 7.2 Trésorerie
 - 7.3 Vice présidence aux communications
 - 7.4 Vice-présidence aux affaires externes
8. Élection des personnes déléguées
9. Élection des membres des comités statutaires
 - 9.1 Comité féminisme
 - 9.2 Comité des travailleurs.euse.s étranger.ère.s
 - 9.3 Comité de santé et sécurité
 - 9.4 Comité de révision des statuts
 - 9.5 Comité des bourses de soutien
10. Rapport des comités statutaires
 - 10.1 Comité féminisme
 - 10.2 Comité des travailleurs.euse.s étranger.ère.s
 - 10.3 Comité de santé et sécurité
11. Prise de position sur l'application de la loi 101 dans les CÉGEP
12. Affaires diverses
13. Clôture de l'assemblée

Annexe B : Rapport d'activités du comité féminisme du STEP 2021/2022

Représentation et sensibilisation lors d'événements du STEP :

- Présence lors des activités de la rentrée. Présentation du comité et de nos activités.

Représentation au sein du comité régional des femmes de l'AFPC et collaboration sur des projets communs.

Développement d'une présence des comités sur les réseaux sociaux :

- Projet en collaboration avec les deux autres comités du STEP.
- Fait appel à un graphiste afin de développer notre image et nos outils d'infographie pour nos futures publications sur les différentes plateformes numériques.
- Développer un guide pratique pour miser sur la pérennité de l'implication du comité féminisme sur les réseaux sociaux.

Annexe C : Bilan des actions du comité des travailleurs et des travailleuses étudiant.es étranger.es du STEP 2021/2022

Actions réalisées

Questionnaire/sondage sur les problématiques par rapport aux contrats de travail des étudiant.e.s. :

- Sondage envoyé à la fin de l'année 2021 a permis d'avoir 27 répondants.
- L'analyse des résultats obtenues est en cours afin de trouver un conférencier qui pourra répondre à ces questions dans une activité de type Q&A.

Contribution à la Page Facebook des comités :

- En partenariat avec le comité féminisme et le comité santé sécurité.
- Participation à l'ébauche du logo.

Actions à venir

Conférence sur l'intégration sur le marché du travail par le SDP

- Présentation prévue pour le mois d'avril qui a déjà été donnée par le service de développement professionnel dans le passé, donc tout est prêt.
- Reste à confirmer la date et à envoyer un message à la communauté.

Conférence sur les contrats de travail par le SDP

Sujets abordés les contrats de travail et la relation de travail avec l'employeur (droits/devoirs)

- Rencontre Questions-Réponses avec un expert.
- Reste à confirmer la date et à envoyer un message à la communauté.
- Prévues pour avril après la conférence sur l'intégration sur le marché du travail.

Annexe D : Bilan des actions du comité SST pour 2021/2022

Le comité ancre cette année son plan d'action dans une optique de soutien des étudiants pour faire face aux problèmes de santé psychologique induits par les effets de la pandémie de la COVID-19 (isolement, stress lié aux études-travail à distance, surcharge de travail, etc.). Les conditions de vie, d'études et de travail sont, en effet, très touchées par la crise et

le retour à la normale peut s'avérer aussi anxiogène. En l'occurrence, il y a une période d'adaptation à gérer surtout qu'il y a eu un manque de soutien social induit par le manque de contact avec les collègues et les directeurs de recherche ainsi que des problèmes d'ordre ergonomiques induits par le travail à la maison souvent avec des postes de travail mal ajustés avec ordinateur portable.

Le comité œuvre aussi pour améliorer la **visibilité** du comité en ligne (médias sociaux, site internet du STEP) à travers des activités de présentation du comité ainsi que nombreuses activités de prévention :

- Animation d'une pause santé, en pratiquant une technique de gestion du stress par la respiration de cohérence cardiaque, lors de la journée de correction et de rédaction organisée par le STEP en octobre 2021;
- Participation à l'activité de la rentrée de l'hiver 2021 au cours de laquelle nous avons présenté le comité de santé et de sécurité du STEP et ses activités; Organisation d'un Webinaire sur la santé psychologique qui se tiendra le 30 mars 2022 « Webinaire sur la santé psychologique des étudiant.e.s travailleur.euse.s: enjeux et pistes de solution »;
- Organisation d'un atelier **sur l'ajustement de poste de travail avec ordinateur portable** (prévu pour début mai). Il portera sur les principes ergonomiques essentiels à prendre en compte pour prévenir le développement de troubles musculo-squelettiques avec des exemples concrets et un accompagnement étape par étape, durant l'atelier, pour l'ajustement de poste de travail avec ordinateur portable;
- Organisation d'une activité sociale en plein air en juin 2022 pour briser l'isolement;
- Rencontre de recrutement de nouveaux membres intéressés à intégrer le comité (octobre 2021).
- Participer avec les deux autres comités du STEP à la mise en place d'une page Facebook visant la promotion de leurs activités.
- Participation de membres du comité SST à des formations et de webinaires liées à la santé et sécurité organisés par l'AFPC.